



VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE
(Loiret)
21983 habitants
Membre d'Orléans Métropole

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE

Dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C)

UN AGENT POLYVALENT SIGNALISATION H/F

à temps complet
au sein du service espace public et biodiversité
du Pôle Développement du Territoire et Patrimoine

PROFIL DE POSTE

La ville de Saint-Jean de Braye, est située dans la première couronne de la Métropole d'Orléans, dont elle fait partie (22 communes, 292 000 habitants), en région Centre Val de Loire et à une heure de Paris

Saint-Jean de Braye, la ville qui bouge entre Loire et Forêt, est une ville dynamique, attractive, et inscrite dans une démarche de ville en Transition.

Située entre Loire et Forêt, au cadre de vie préservé, elle est labellisée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour la beauté de ses paysages culturels et naturels. Elle est par ailleurs, depuis 2019, reconnue territoire engagé pour la nature.

Saint-Jean-de-Braye, ville dynamique et attractive est inscrite dans une démarche de Ville en transition depuis 2018. Forte de sa centaine d'associations et de ses comités de quartier, elle concerta et fait participer régulièrement ses habitants aux décisions municipales. Elle possède, sur son territoire plusieurs zones économiques et d'activités, de nombreuses entreprises, dont les usines de fabrication de Dior.

Elle dispose des atouts d'une commune urbaine de la première couronne orléanaise où toutes les mixités sont préservées (sociales, urbaines, environnementales) et elle possède d'ailleurs deux écoquartiers.

Sous l'autorité du chef d'équipe signalétique, vous participez à l'amélioration du cadre de vie des Abraysiens en exécutant divers travaux d'entretien courant et de réparation de la signalisation des voies et espaces publics.

MISSIONS DE L'AGENT

- exécuter divers travaux d'entretien courant et de réparation de la signalisation des voies et espaces publics, en suivant les directives données ou d'après des documents techniques
- suivre l'avancement des travaux, en rendre compte à sa hiérarchie et alerter sur les problèmes éventuels

PRINCIPALES ACTIVITES

Tâches principales

- marquage au sol (route, parking, cour d'école, parcours vélo...)
- pose de bandes podotactiles avant les passages piétons

- nettoyage des panneaux
- redressement de mâts, potelets et barrières (avec redresse potelet)
- pose de panneaux (de nom de rue et de police), scellement des mats
- pose de balise J11
- pose de panneaux de stationnement temporaire (travaux, déménagement...) suite à des arrêtés
- signalétique des manifestations (embrayage, forum des associations...)
- pose de mobilier urbain (potelet, barrière, supports de vélos...)

Tâches secondaires

- pose de lisse en bois, poteaux dans les parcs
- renfort de l'équipe voirie (enrobés à chaud ; pose de bordure au niveau des massifs, de trottoirs ; réalisation de trottoirs...) et de l'équipe logistique lors des manifestations

ACTIVITE PONCTUELLE

- prendre le relai de son chef d'équipe quand ce dernier est absent

COMPETENCES REQUISES

compétences techniques – savoirs :

- vérifier le respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers : appliquer la réglementation en matière d'hygiène et sécurité
- assimiler les éléments techniques et rechercher des modalités techniques et normes d'exécution des chantiers : prendre connaissance auprès de son responsable des travaux à effectuer, des techniques de mises en oeuvre choisies et des contraintes à prendre en compte ; reconnaître le terrain et vérifier la faisabilité des travaux à effectuer ; appliquer les techniques et normes de mise en oeuvre des matériaux et matériels
- surveiller et entretenir la signalétique : effectuer des missions de surveillance ; évaluer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable

compétences relationnelles - savoir-être

- avoir le souci de progresser
- faire preuve de rigueur et méthodologie
- avoir le sens du travail en commun
- avoir le sens du service public
- faire preuve d'efficacité
- faire preuve d'implication et de motivation
- faire preuve de capacité d'écoute
- faire preuve d'autonomie
- être ponctuel et disponible
- faire preuve d'adaptabilité
- respecter les horaires

DIPLÔME/FORMATION REQUIS

- **permis B indispensable**
- **permis C souhaitable**
- formation préconisée : FCO transport et FIMO

CONDITIONS GENERALE DE TRAVAIL

- lieu de travail : 128 avenue Denis Papin – Saint-Jean de Braye
- temps hebdomadaire : 37 heures 30
- horaires de travail :
 - du lundi au jeudi : 7h45 – 12h et 13h15 – 16h45

- le vendredi : 8h – 12h et 13h30 - 16h
- contraintes spécifiques : non

REMUNERATION : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année + participations mutuelle/prévoyance labellisées territoriales + accès aux prestations de l'action sociale sous conditions.

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Perrine PARIS, responsable du service espaces publics et biodiversité au 02.38.52.40.23 ou Madame Sémécha LAAROUSSI, directrice générale déléguée aux ressources, au 02.38.52.40.65.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 8 avril 2023** à :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret
Direction des Ressources Humaines
47 rue de la Mairie
CS 90009
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

ou via le site de la ville : <https://www.saintjeandebraye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

ou à l'adresse : ressourceshumaines@ville-saintjeandebraye.fr